

Étape 6 : Détails du projet – Modifications d'équipement pour améliorer les techniques d'épandage de fumier (ESIM-PD-C)

1. Auxquelles des pratiques optimales de gestion des éléments nutritifs suivantes vous conformez-vous? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)

Le fumier et les autres éléments nutritifs sont épandus à un taux qui répond aux besoins culturaux

Le fumier est injecté ou incorporé dans les 24 heures qui suivent l'épandage

Un échantillon de fumier est prélevé pour faire l'analyse des éléments nutritifs et on tient compte des résultats pour planifier les apports d'éléments nutritifs

On n'épand jamais de fumier sur des sols gelés ou enneigés

Aucune de ces réponses

2. Au cours d'une année moyenne, sur combien d'acres votre projet de modification d'équipement sera-t-il mis en œuvre? _____

3. Quelle est votre note pour le potentiel de contamination des eaux de surface par le site? (Fiche de travail 1, tableau 4 dans la 4^e édition du manuel des PAE OU tableau 3 dans le PAE en ligne) (Choisissez une seule réponse)

1 – Élevé

2 – Modéré

3 – Faible

4 – Très faible

4. Quelle est votre note pour le potentiel de contamination des eaux souterraines par le site? (Fiche de travail 1, tableau 4 dans la 4^e édition du manuel des PAE OU tableau 3 dans le PAE en ligne) (Choisissez une seule réponse)

1 – Élevé

2 – Modéré

3 – Faible

4 – Très faible

5. À quelle distance des eaux de surface épandez-vous le fumier dans les champs? (Fiche de travail 17, question 8, dans la 4^e édition du manuel des PAE) (Choisissez une seule réponse)

Épandage de matières prescrites en surface : épandage de fumier liquide (MSA) et de MSNA de catégorie 1 à moins de 13 m (40 pi) des eaux de surface; épandage du fumier solide ou de MSNA de catégorie 1 à moins de 3 m (10 pi) des eaux de surface; épandage de MSNA (catégories 2 et 3) à moins de 20 m (66 pi) des eaux de surface

Épandage de matières prescrites en surface : épandage de fumier liquide (MSA) et de MSNA de catégorie 1 entre 13 et 20 m (40 et 66 pi) des eaux de surface; épandage du fumier solide ou de MSNA de catégorie 1 entre 3 et 10 m (10 et 33 pi) des eaux de surface; épandage de MSNA (catégories 2 et 3) à au moins 20 m (66 pi) des eaux de surface

Incorporation ou épandage en surface de matières prescrites : épandage de fumier liquide (MSA) et de MSNA de catégorie 1 entre 20 et 30 m (66 et 100 pi) des eaux de surface; épandage du fumier solide ou de MSNA de catégorie 1 entre 10 et 15 m (33 et 50 pi) des eaux de surface; épandage de MSNA (catégories 2 et 3) à des distances qui respectent ou dépassent les distances de retrait exigées dans le plan des MSNA

Incorporation de matières prescrites dans les 24 heures qui suivent l'épandage : épandage de fumier liquide (MSA) et de MSNA de catégorie 1 à plus de 30 m (100 pi) des eaux de surface; épandage du fumier solide ou de MSNA de catégorie 1 à plus 15 m (50 pi) des eaux de surface; épandage de MSNA (catégories 2 et 3) à des distances qui respectent ou dépassent les distances de retrait exigées dans le plan des MSNA

6. Quelle description correspond à la topographie de vos terrains agricoles qui bénéficieront du projet? (Fiche de travail 1, tableau 4 dans la 4^e édition du manuel des PAE OU tableau 3 du PAE en ligne) (Choisissez une seule réponse)

Complexe ou escarpée (classe de pente E, e, F, f; supérieure à 5 %)

Peu ou moyennement vallonnée (classe de pente C, c, D, d; de 2 à 5 %)

En pente douce simple et unidirectionnelle (classe de pente B; moins de 2 %)

Généralement plate (classe de pente A, B; moins de 2 %)

7. Comment épandez-vous le fumier actuellement? (Choisissez une seule réponse)

Injection, travail du sol de conservation

Épandage à la volée et incorporation superficielle

Épandage à la volée et incorporation en profondeur

Épandage en surface, pas d'incorporation

8. Quand allez-vous épandre le fumier? (Choisissez une seule réponse)

Avril-juin

Juillet-août

Septembre-octobre

Novembre-décembre

Janvier-mars

Prénom et nom de famille : _____ **NIEA :** _____

Étape 7 : Aide financière supplémentaire pour les approches systémiques

Cette section concerne les auteurs de demande qui souhaitent recevoir une aide financière supplémentaire pour une approche systémique. Afin d'obtenir cette aide, vous devez démontrer que le projet pour lequel vous soumettez une demande vient compléter des pratiques de gestion optimales (PGO) déjà mises en œuvre et maintenues ou qu'il est amélioré par de telles PGO. Si cela s'applique à votre situation, veuillez répondre aux questions pour au moins trois (3) PGO. Avec des réponses satisfaisantes pour au moins trois PGO, vous pourriez avoir droit à 5 % de partage des coûts additionnels.

PLANIFICATION DE LA GESTION DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS ET DE LA SANTÉ DES SOLS	
En quelle année avez-vous achevé au moins l'un des plans suivants : Plan d'apport d'éléments nutritifs Plan de gestion des éléments nutritifs Évaluation de la santé des zones riveraines Plan de lutte contre l'érosion du sol Plan de gestion de l'eau ou de gestion des eaux usées	
À quel type de conseiller ou de conseillère avez-vous fait appel pour votre planification?	
Le plan élaboré contribue-t-il à vos pratiques de production courantes?	Oui Non
Dans quel canton le plan a-t-il été mis en œuvre?	
CULTURES DE COUVERTURE	
Utilisez-vous des cultures de couverture chaque année?	Oui Non
Si vous avez répondu « Non », quand avez-vous utilisé une culture de couverture pour la dernière fois (année)?	
Sur combien d'acres mettez-vous en œuvre des cultures de couverture chaque année?	acres possédées acres louées
Avez-vous mis en œuvre une culture de couverture qui fleurit?	Oui Non
Dans l'affirmative, avez-vous laissé cette culture fleurir avant de l'interrompre?	Oui Non
Laissez-vous généralement vos cultures de couverture dans le champ pendant tout l'hiver?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	

BANDES TAMPONS RIVERAINES	
Quelle sont la longueur et la largeur de votre bande tampon riveraine?	mètres de long mètres de large
Quand avez-vous planté une bande tampon pour la dernière fois (année)?	
Dans quel canton a-t-elle été plantée?	
BRISE-VENT ET BANDES DE VÉGÉTATION ANTI-ÉROSION ÉOLIENNE	
Combien d'acres de champs sont protégées par des brise-vent ou des bandes de végétation anti-érosion éolienne (p. ex., un champ de 50 acres doté de brise-vent = une superficie de 50 acres)	acres possédées acres louées
Quand avez-vous planté un brise-vent ou une bande de végétation anti-érosion éolienne pour la dernière fois (année)?	
Les plantes de votre brise-vent ou votre bande de végétation anti-érosion éolienne fourniront-elles de la nourriture (p. ex., sous forme de fleurs), des sites de nidification ou des plantes-hôtes aux pollinisateurs?	Oui Non
Entretenez-vous vos brise-vent ou vos bandes de végétation anti-érosion éolienne chaque année?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
ABANDON DE TERRES FRAGILES	
Veuillez indiquer la superficie de terres fragiles (acres) que vous avez retirées de la production au cours des cinq dernières années :	acres
La végétation de vos terres fragiles retirées de la production fournira-t-elle de la nourriture (p. ex., sous forme de fleurs), des sites de nidification ou des plantes-hôtes aux pollinisateurs?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
STRUCTURES DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION	
Quand la structure de lutte contre l'érosion a-t-elle été mise en place?	
Cette structure a-t-elle été conçue par un ingénieur?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	

RÉCUPÉRATION DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS DANS LES EAUX USÉES	
Combien d'équivalents d'unité nutritive retenez-vous ou gérez-vous?	
Combien de litres d'eau sont-ils traités ou recyclés?	
En quelle année votre système de récupération de l'eau a-t-il été installé?	
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
MODIFICATIONS DES TECHNIQUES DE TRAVAIL DU SOL ET DE L'ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE D'ÉLÉMENTS NUTRITIFS	
Combien d'acres sont exploitées avec des techniques de culture sans labour?	acres possédées acres louées
Pendant combien d'années avez-vous utilisé des techniques de culture sans labour?	
Combien d'acres sont exploitées avec des techniques de labour en bandes?	acres possédées acres louées
Pendant combien d'années avez-vous utilisé des techniques de labour en bandes?	
Avez-vous au moins trois (3) cultures dans votre rotation?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
MODIFICATIONS DE L'ÉQUIPEMENT POUR RÉDUIRE LA COMPACTION DU SOL	
Disposez-vous d'un système de gonflage des pneus qui permet de faire varier leur pression pendant le travail?	Oui Non
Dans l'affirmative, quand ce système a-t-il été installé?	
Utilisez-vous des pneus à portance élevée pour réduire la compaction du sol?	Oui Non
Dans l'affirmative, combien d'acres sont touchées par l'utilisation de cet équipement?	acres possédées acres louées
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	

APPORT D'AMENDEMENTS ORGANIQUES AU SOL	
Sur combien d'acres épandez-vous des amendements organiques?	acres possédées acres louées
Quel type de matière épandez-vous dans vos champs? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)	Fumier Biosolides Compost Digestat anaérobie Autre, précisez :
L'apport d'amendements organiques est-il une pratique annuelle courante dans votre ferme?	Oui Non
Dans la négative, quand avez-vous mis en œuvre cette pratique pour la dernière fois (année)?	
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
MODIFICATIONS D'ÉQUIPEMENT POUR AMÉLIORER LES TECHNIQUES D'ÉPANDAGE DE FUMIER	
Quelles modifications avez-vous apportées à votre équipement afin d'améliorer l'épandage d'amendements organiques? (Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent)	Injection directe Épandage sous le couvert végétal Incorporation ou travail préparatoire du sol Taux d'épandage et débit plus précis Surveillance et contrôle de la sécurité
Quand avez-vous modifié de l'équipement d'épandage d'amendements organiques pour la dernière fois (année)?	
Depuis que l'équipement a été modifié, a-t-il été utilisé chaque année de production culturale?	Oui Non
Combien d'acres sont touchées par l'utilisation de cet équipement?	acres
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	
AMÉLIORATION DANS L'ENTREPOSAGE DU FUMIER	
L'augmentation de la capacité d'entreposage a-t-elle aidé à réduire la compaction du sol dans vos champs (en vous permettant d'épandre le fumier au bon moment)?	Oui Non
L'augmentation de la capacité d'entreposage a-t-elle aidé à éliminer le besoin d'épandre du fumier quand le sol est gelé ou couvert de neige?	Oui Non
En quelle année avez-vous augmenté la capacité d'entreposage de fumier pour atteindre un minimum de 240 jours?	
L'augmentation de la capacité d'entreposage vous a-t-elle permis d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des éléments nutritifs?	Oui Non
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	

CONTRÔLE DU RUISSELLEMENT DES INSTALLATIONS DE BÉTAIL

Une cour à bétail a-t-elle été couverte d'un toit ou une cour couverte a-t-elle été construite au cours des cinq dernières années afin de prévenir le ruissellement?	Oui Non
Au cours des cinq dernières années, avez-vous installé l'un des éléments suivants?	Bande de végétation filtrante conçue pour intercepter les eaux de ruissellement souillées par le bétail Marais artificiel
Des surfaces imperméables et des bordures de mur en béton ont-elles été installées ou ajoutées pour canaliser le ruissellement vers les zones d'entreposage ou de traitement?	Oui Non
Avez-vous créé un détournement en amont (p. ex., détournement des eaux de surface, bermes, entrée de surface [bassin récepteur] ou gouttières sur les bâtiments d'élevage servant à empêcher l'eau propre de pénétrer dans une cour à bétail) autour des cours de ferme existantes?	Oui Non
Avez-vous construit une structure d'entreposage pour le ruissellement ou le lixiviat d'ensilage?	Oui Non
Avez-vous créé des stations d'observation et d'arrêt ou bouché des tuyaux de drainage, ou les deux, dans un rayon de 15 mètres autour des installations d'élevage?	Oui Non
Combien d'unités nutritives sont-elles prises en charge par le contrôle du ruissellement?	
Dans quel canton cela a-t-il été mis en œuvre?	